



CHÉCY

Conseil municipal 2021 : compte-rendu du 19 octobre

L'an deux mil vingt et un, le dix-neuf octobre à 20 heures. Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Vincent VALLIES, maire de Chécý.

Présents : M. VALLIES, Mme BAULINET, M. CHALAYE, Mme GLOMERON, M. SCHMID, Mme PELLE-PRINTANIER, M. LAVENU, Mme LANGUILLE, M. GROBOL, M. LECOINTRE, Mme GAUCHET, Mme COLLADANT, M. NGUYEN-DUC, Mme VOISIN, M. DROUIN, Mme LAURENT, M. ROSSIGNOL, Mme CHARDERON, M. MOREAU, Mme AFRASS, M. BERTRAND, Mme BONNEFOY, Mme BANEGE, M. LECLERCQ, Mme CLEMENT, Mme LOUVEL, M. FLEURY.

Absent excusé ayant donné pouvoir :

M. DAFRANE ayant donné pouvoir à Mme BAULINET.

Formant la majorité des membres en exercice, M. DROUIN a été désigné secrétaire de séance

Avant de passer à l'ordre du jour, Monsieur le maire présente la nouvelle écharpe des conseillers municipaux. Celle-ci arbore les couleurs verte, bleue et rouge que l'on retrouve sur le blason de la ville.

Monsieur le maire rappelle qu'il y a un an Samuel Paty se faisait lâchement assassiner. Il salue sa mémoire.

Il évoque également le décès de M. Hubert Germain, ancien compagnon de la Libération et ancien ministre, pour lequel M. Lavenu fait un éloge et rend hommage.

Approbation du procès-verbal du 21 septembre 2021

Aucune observation n'ayant été formulée, le procès-verbal du 21 septembre 2021 est **adopté à l'unanimité**.

FINANCES – VIE ÉCONOMIQUE – RESSOURCES HUMAINES – EMPLOI – FORMATION – EUROPE

Ressources Humaines

1. Renouvellement de la convention de mise à disposition du personnel titulaire du service des solidarités locales au centre communal d'action sociale (CCAS) de la ville de Chécý.

Le conseil municipal autorise **à l'unanimité** le renouvellement de la convention de mise à disposition du personnel titulaire de la Direction de l'Action Sociale de la ville de CHECY au CCAS de CHECY dans les mêmes conditions que précédemment pour une nouvelle période de 3 ans à compter du 1er octobre 2021 et autorise Monsieur le Maire à signer cette convention de mise à disposition ainsi que les avenants ultérieurs.

2. Renouvellement d'une convention de mise à disposition d'un agent de la ville de Chécý au SIGMA de Chécý.

Le conseil municipal autorise **à l'unanimité** la passation de la convention de mise à disposition d'un agent titulaire à temps non complet (27h30 hebdomadaires) de la ville de CHECY au SIGMA de CHECY pour une période de 1 an à compter du 26 août 2021, afin d'assurer des fonctions d'agent spécialisé petite enfance et autorise Monsieur le Maire à signer cette convention de mise à disposition ainsi que les avenants ultérieurs.

3. Modification du tableau des effectifs.

Le conseil municipal approuve **à l'unanimité** les modifications apportées au tableau des emplois de la ville (permanents et non permanents) autorise Monsieur le Maire de recruter sur les emplois ouverts et de signer toutes les pièces nécessaires au recrutement et inscrit les crédits nécessaires au budget de la ville (chapitre 012).

CULTURE – VILLE INCLUSIVE

1. Convention d'accueil en résidence et de présentation d'une étape de travail du spectacle « QUATUOR » le 5 novembre 2021.

Le conseil municipal autorise **à l'unanimité** Monsieur le Maire à signer la convention d'accueil en résidence et de présentation de l'étape de travail du spectacle « Quatuor » du 5 novembre 2021 et décide d'appliquer la gratuité pour ce spectacle (annulant ainsi le tarif annoncé dans la délibération n°2021.06.061 concernant les tarifs des spectacles de la saison 2021-2022).

2. Convention d'accueil en résidences et de présentation du spectacle « L'AFFAIRE JESSICA HAIR » le 18 novembre 2021.

Le conseil municipal autorise **à l'unanimité** Monsieur le Maire à signer la convention d'accueil en résidence et de présentation du spectacle « L'Affaire Jessica Hair » du 18 novembre 2021.

INFORMATIONS

Mme Marie-Odile Pellé-Printanier évoque Octobre Rose et remercie les personnes et équipes qui ont participé à la réussite de la marche pour Octobre Rose avec 270 participants et près de 2 000 € de dons.

M. Schmid indique que la ville a des difficultés à recruter des animateurs pour les vacances. Il incite les membres du conseil municipal à faire connaître ce besoin.

La séance est levée à 20h40.

Le Maire,

Jean-Vincent VALLIES